GREVISSE LANGUE FRANÇAISE

Le GREVISSE de L'ÉTUDIANT

CAPES ET AGRÉGATION LETTRES

GRAMMAIRE GRADUELLE DU FRANÇAIS

CÉCILE NARJOUX

PRÉFACE DE
MARY-ANNICK MOREL

de boeck SUPÉRIEUR

Le GREVISSE de L'ÉTUDIANT

CAPES ET AGRÉGATION LETTRES

GREVISSE LANGUE FRANÇAISE

Le GREVISSE de L'ÉTUDIANT

CAPES ET AGRÉGATION LETTRES

GRAMMAIRE GRADUELLE DU FRANÇAIS

CÉCILE NARJOUX

PRÉFACE DE
MARY-ANNICK MOREL

de boeck SUPÉRIEUR

Couverture : Marie-Astrid Bailly-Maître
Création de la typographie Grevisse : Typofacto, Olivier Nineuil
Maquette intérieure et mise en page : Nord Compo

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : **www.deboecksuperieur.com**

Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : avril 2018

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2018/13647/001
ISBN 978-2-8073-0819-0

Sommaire

PARTIE 2
LES PARTIES DU DISCOURS

PARTIE 4
LA PHRASE COMPLEXE

Partie 5
LE TEXTE ET LE DISCOURS

Mode d'emploi

1. Repères graphiques

Le **nom** est le **noyau** du **groupe nominal**, c'est-à-dire l'élément central. Il peut être **propre** ou **commun**. Noms propres : *Pierre, Nina, Paris* Noms communs : *garçon, chaise, oiseau,*	Premier niveau de lecture et premier niveau d'exemple, présentant et illustrant les **notions de base** ; en gras, les mots-clés pour faciliter la mémorisation
⊕ Elle peut être formée **d'un seul son**, qui est alors nécessairement une voyelle. ***a***-mi, ***é***-tang, ***au***-tour, ***en***-fant.	Deuxième niveau de lecture et deuxième niveau d'exemple proposant un **approfondissement**, une problématique, ou les discussions actuelles sur la notion
Absence d'article ou article zéro ? Certains grammairiens font l'hypothèse théorique d'un **article zéro** où le nom apparaît seul – son déterminant étant	Encadré méthodologique répondant à une **question spécifique** à la préparation des concours, ou à une **question pratique**
REMARQUES 1. L'expansion peut aussi préciser un **pronom** ou un **groupe pronominal**	Remarque signalant des **exceptions**, des **cas particuliers, une confusion possible**, un **point d'histoire de la langue**, ou un **fait régional**
Ⓣ Les **animés humains** (ou assimilés) répondent à une question en : *qui ?*	Sigle signalant qu'un **test opératoire** est proposé pour vérifier le fait
▸ p. 168	Renvoi à une page de l'ouvrage, pour approfondir ou faire le point sur la notion
Pour aller plus loin • Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René [1994], *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2014, pp. 269-388. ⊕ • Gary-Prieur Marie-Noëlle, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF, 1994. • Wilmet Marc, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010, §§ 45-87.	**Pistes de lecture** à deux niveaux, simple et approfondi

2. Abréviations et symboles

Académie	Dictionnaire de l'Académie, 8e édition (1932-1935) ou 9e édition (1992- en cours).
BU	*Le Bon usage*, 16e édition, 2016.
TLF	*Trésor de la langue française*, consultable en ligne : http://www.cnrtl.fr/
Cf.	confer, voir.
°	précède des phrases ou des expressions n'appartenant pas à l'usage considéré comme régulier.
*	précède des mots, des phrases ou des constructions inusitées.
?	précède des phrases ou expressions dont le caractère usité est discutable
=	introduit une traduction ou une équivalence.
[...]	indique une coupure à l'intérieur d'une citation.
=>	signale la transformation, l'évolution, la conséquence d'un phénomène
<=	signale la cause, l'origine d'un phénomène
<=>	signale la permutation possible, l'équivalence

3. Alphabet phonétique international (API)

Sons voyelles	Sons semi-voyelles	Sons consonnes
[a] *patte*	[j] *travail*	[p] *pain*
[ɑ] *pâte*	[w] *wok*	[b] *bain*
[e] *café, aimerai*	[ɥ] *lui*	[t] *tu*
[ɛ] *près, aimerais*		[d] *du*
[ə] *calmement*		[k] *quand*
[i] *lit*		[g] *gant*
[o] *propos*		[f] *fou*
[ɔ] *propos*		[v] *vous*
[u] *bijou*		[s] *sel*
[y] *tuba*		[z] *zèle*
[ø] *feu*		[ʃ] *choix*
[œ] *fleur*		[ʒ] *joie*
[ɑ̃] *amusant*		[ʀ] *rame*
[ɛ̃] *bottin*		[l] *lame*
[ɔ̃] *son*		[m] *moi*
[œ̃] *chacun*		[n] *noix*
		[ɲ] *campagne*
		[ŋ] *camping*

Le double point après une voyelle montre qu'elle est longue : *alors* [alɔ:ʀ].

Si une lettre est placée entre parenthèses, c'est que le son ainsi désigné peut disparaître ; c'est surtout le cas de l'e dit muet [ə] : *fenêtre* [f(ə)nɛtr].

4. Tests opératoires

Ces tests, présentés dans la *Terminologie grammaticale* officielle de 1997[1], sont les opérations linguistiques de base qui permettent de vérifier les hypothèses avancées lors de l'examen d'une question de grammaire, en classe comme aux concours.

4.1 Commutation (ou substitution)

Cette opération permet de remplacer un élément – mot, groupe de mots, proposition – par un élément équivalent sans modification de sa fonction ni de son entourage syntaxique.

> *Le vent,* *dans les terres sans eau de l'été,* *nous quitte* *sur une lame* (A. du Bouchet)
> ↕ ↕ ↕ ↕ ↕ ↕ ↕ ↕
> *La nuit,* *parfois,* *m'emporte* *dans tes rêves.*

Elle permet :

• la **répartition** des unités de la langue répondant aux mêmes propriétés en différentes classes de mots :

> ***Quatre*** *existences.* ***Un*** *cri.* (É. Jabès) <=> ***L'****existence.* ***Le*** *cri.*
> Mais *Je* ***le*** *prends* <=> *Je prends celle-ci.* Et non : **Je un prends.* Un déterminant commute avec un déterminant, notamment un article défini, et un pronom avec un pronom.
> *Le* ***rire*** *est le propre de l'homme* <=> *La joie est le propre de l'homme.*
> Mais *On va bien* ***rire****.* <=> *On va bien s'amuser.* Et non : **On va bien joie.* Un nom et ses équivalents commutent avec un nom, un verbe avec un verbe, etc.

• **l'identification** d'une locution ou d'un mot composé, alors remplaçable par un mot simple de la même classe grammaticale :

> *Il est tête en l'air* <=> *Il est distrait. Tête en l'air* est une locution adjectivale.

• **l'identification** d'un syntagme constitué de plusieurs termes solidaires alors remplaçable par un terme unique, de même fonction

> ***Certains jours****, il pleure* <=> *Parfois, il pleure. Certains jours* est un complément adverbial non essentiel de phrase (ou CCT).

4.2 Permutation (ou déplacement)

Cette opération de déplacement d'un élément (mot, syntagme ou proposition) dans la phrase permet :

• **d'identifier** les compléments non essentiels (▶ p. 472)

> *Fabien lui casserait la figure à l'arrivée* (Saint-Exupéry) *À l'arrivée* peut être déplacé en tête de phrase, ce qui révèle sa fonction de complément non essentiel.

1. Parue au BO n°29 du 31 juillet 1997, la brochure *Terminologie grammaticale* a été publiée au CNDP en 1997.

• de **vérifier** la coalescence (la soudure, ▶ p. 326) de certains groupes :

> *Il entend chanter les enfants => Il entend les enfants chanter.* Le complément essentiel (ici COD) nominal peut se placer avant ou après l'infinitif ; c'est une caractéristique de la « proposition infinitive » (▶ p. 452).
> *Il fait chanter les enfants => *Il fait les enfants chanter.* Ce déplacement n'est pas possible car la coalescence de *faire* (semi-auxiliaire ou opérateur factitif selon les grammairiens, ▶ p. 328 et 530) et de l'infinitif est très forte.

• de **modifier** le sens de certains adjectifs (▶ p. 211) : *un homme grand/un grand homme ; une certaine immobilité/une immobilité certaine ; une ancienne prison/prison ancienne,* ...

4.3 Réduction (ou effacement)

Cette opération permet d'identifier les éléments syntaxiquement facultatifs (expansions du nom non déterminatives, compléments non essentiels du verbe ou compléments de phrase,...)

> *Je me souviens d'un oiseau vert qui dormait sur une cheminée rouillée* (B. Delvaille)
> L'adjectif *vert* et/ ou la relative peuvent être effacés : *je me souviens d'un oiseau*.
> *Au cimetière de Bagneux, dans le département de la Seine, repose ma mère* (E. Jabès)
> Le complément détaché *dans le département de la Seine* peut être effacé. En revanche, on ne peut effacer les deux compléments : le verbe exige un complément essentiel locatif (▶ p. 481).
> *Il me raconta alors la débandade de son régiment, la veille, au petit jour, à cause des chasseurs à pied de chez nous, qui par erreur avaient ouvert le feu sur sa compagnie à travers champs.* (Céline) Tous les constituants entre virgules qui suivent *régiment* sont des compléments non essentiels de phrase ; et la relative, détachée, est quant à elle, explicative (▶ p. 612), c'est-à-dire non nécessaire à l'identification du référent de son antécédent. Elle est supprimable.

4.4 Addition (ou expansion)

Cette opération permet **d'étendre** à l'aide de constituants facultatifs le groupe nominal minimal, aussi bien la phrase :

> *La tête demeura au-dessus des glaces.*
> *=> Comme une gemme terne, la tête demeura longtemps au-dessus des glaces lisses autour d'elle.* (Apollinaire)

Elle permet de **tester** les propriétés de certaines classes grammaticales :

> *Une atmosphère électrique => une atmosphère **très** électrique.* L'expansion du groupe adjectival par l'adverbe *très* devant l'adjectif relationnel (▶ p. 210) permet de vérifier que celui-ci est en emploi métaphorique car la variation en degré n'est pas possible dans le cas où il est réellement en emploi relationnel : **le courant très électrique va être coupé*.

4.5 Transformation

Cette opération permet **d'effectuer différentes modifications** touchant le groupe verbal et le groupe nominal, la phrase dans son ensemble ou l'énonciation

- **Nominalisation** du groupe verbal

> *Il craint le bruit => La crainte du bruit.*
> *Elle a perdu son père => La perte de son père.*

- **Pronominalisation** du groupe nominal

> *Il a les yeux bleus => Il les a bleus. Bleus* ne fait pas partie du groupe nominal pronominalisé ; il est donc attribut de l'objet et non épithète (▶ p. 224).
> *Pierre vient demain. => Qui vient demain ?* Le nom animé se pronominalise en *qui* dans la phrase interrogative.

- **Changement de type de phrase** : assertif, interrogatif, injonctif, exclamatif

> *Tu viens demain. Viens-tu demain ? Quand viens-tu ? Qui vient demain ? Viens demain. Tu viens demain !*

- **Changement de forme de phrase** : tous les réagencements logiques ou communicatifs à partir de la phrase canonique de base

> *Tu viens demain => Tu ne viens pas demain. Toi, tu viens demain. C'est demain que tu viens. C'est toi qui viens demain. Ce n'est pas toi qui viens demain.*
> *C'est le vent qui joue.* (P. Reverdy) => Le vent joue.

- **Reformulation** affectant la **syntaxe** de la phrase complexe :
  - coordination, subordination, juxtaposition, insertion

    C'était la mer / et les fleuves s'y répandaient (Apollinaire) => *C'était la mer, les fleuves s'y répandaient. C'était la mer où les fleuves se répandaient. C'était la mer (les fleuves s'y répandaient).*

  - transposition du discours direct au discours indirect, ou l'inverse, etc.

    Les jouissances d'orgueil inondaient le cœur de Mathilde : « J'ai donc pu rompre à tout jamais ! », se disait-elle. Discours direct.
    Les jouissances d'orgueil inondaient le cœur de Mathilde qui se disait qu'elle avait pu rompre à tout jamais. Discours indirect.
    Les jouissances d'orgueil inondaient le cœur de Mathilde ; elle avait donc pu rompre à tout jamais ! (Stendhal) Discours indirect libre.

- **Reformulation** affectant **l'énonciation** : changement d'énonciateur, de point de vue, de moment ; elle engage en particulier les phénomènes de concordance des temps :

> *J'espère que tu viendras demain. Il espérait qu'elle viendrait le lendemain.*
> *Il ne croit pas qu'elle puisse venir. Il ne croyait pas qu'elle pût venir.*

PARTIE

1

Les sons, les lettres, les mots : de l’oral à l’écrit

CHAPITRE 1

Éléments de description de la langue orale

1. Généralités

1.1 Les sons

Les sons de la parole se divisent essentiellement en **voyelles** et en **consonnes**. Dans la plupart des langues, les sons de la parole sont exclusivement produits par l'expiration de l'air venant des poumons.

⊕ Les principaux organes de la parole sont, outre les organes de la respiration : les ***plis vocaux*** (couramment appelés « cordes vocales » par fausse analogie avec les instruments à cordes) ; la ***langue***, le ***voile du palais*** et les ***lèvres***, auxquels s'ajoutent pour les consonnes les ***dents*** et le ***palais dur***.
L'ensemble des mouvements qui règlent la disposition des organes pour la prononciation de chaque son est l'**articulation**.
Le courant d'air venant des poumons passe à travers les plis vocaux. Les **voyelles et les consonnes voisées** (en français : /b, d, g, v, z, ʒ, l, m, n, ʁ/) sont des sons produits avec les vibrations des plis vocaux. Les plis vocaux ne vibrent pas pendant la production des **consonnes sourdes** (en français : /p, t, k, f, s, ʃ/).

1.2 Phonétique et phonologie

La **phonétique** étudie les sons du langage tels qu'ils sont produits.

◗ REMARQUE
On appelle **amuïssement** d'un son le fait qu'il n'est plus prononcé, qu'il devient « muet » : le [f] de bœuf s'amuït au pluriel.

La **phonologie** étudie les sons du point de vue de leur fonction dans une langue : les sons qui permettent de distinguer les mots les uns des autres s'appellent **phonèmes**. On considère généralement qu'il y a 36 phonèmes (ou 37) en français : **16 voyelles**, **17 consonnes** (ou 18 en comptant [ŋ], qui se trouve surtout à la finale de mots étrangers comme smoking) et **3 semi-voyelles** (ou semi-consonnes).

Son ou phonème ?

Pour comprendre la différence entre le **son** et le **phonème**, prenons comme exemple la lettre *r*. Celle-ci se prononce de plusieurs façons, selon les régions : on distingue notamment l'*r* parisien et l'*r* roulé (▸ p. 46) ; mais ces variations ne jouent aucun rôle distinctif : il n'y a pas un mot *rien* prononcé avec *r* roulé et un autre prononcé avec *r* parisien. Ces **deux sons** correspondent à **un seul phonème**. Au contraire, *rien* s'oppose à *bien*, *lien*, *mien*, *chien*, lesquels s'opposent aussi entre eux ; la **consonne initiale** de ces cinq mots est donc un **phonème**. On compte 36 phonèmes si on considère comme telles les **semi-voyelles** (semi-consonnes) (▸ p. 47) [j], [w] et [ɥ].

1.3 L'Alphabet phonétique international (API)

L'écriture du français, comme nous le verrons (▸ p. 61), est souvent **ambiguë**, notamment parce qu'elle utilise certaines lettres avec plusieurs valeurs : *c* n'a pas

la même prononciation dans *cela, car, second, estomac*. Aussi, lorsque nous devons donner la prononciation, nous l'indiquons, entre crochets, au moyen de l'Alphabet phonétique internationale (API). Dans ce système, **chaque symbole correspond à un seul phonème**, et **chaque phonème est représenté toujours par le même symbole** : *cela [s(ə) la], car [ka:R], second [s(ə) gɔ̃], estomac [ɛstɔma]*.

▸ p. 34 .

Si le français possède une **orthographe** identique pour tous, il n'en va pas ainsi pour la **phonétique**, ni même pour la phonologie. Celles-ci varient selon les **régions**, et parfois selon les **milieux sociaux**. Par conséquent, la prononciation que donnent les dictionnaires et les ouvrages d'orthophonie est, dans certains cas, pratiquée seulement par une partie des locuteurs. Elle est généralement fondée sur l'observation des milieux bourgeois de la région parisienne.
Cependant cette prononciation proposée par les dictionnaires n'a pas vocation à être celle de tous les francophones. Tout au plus peut-on souhaiter que les particularités locales soient atténuées pour que la communication se fasse aisément entre les gens de régions différentes.

2. Les voyelles

2.1 Définition

On appelle voyelles des sons produits par les **vibrations des plis vocaux** (cordes vocales), l'air s'échappant sans avoir été arrêté nulle part. Le français comporte **16 voyelles**.

Les quatre traits distinctifs en français pour les voyelles sont **le degré d'aperture** (ouvertes / fermées), le **point d'articulation** (antérieure / postérieure, la **labialité** (labiale / étirée) et le lieu de **passage de l'air** (oral / nasal).
On caractérise aussi les voyelles par le fait qu'une voyelle peut à elle seule constituer un mot (ou une syllabe) : *a, à, eau, y, ai, est, ou, œufs* [ø], *an, on, un, hein*, etc.

Tableau des voyelles françaises

	ANTÉRIEURES				POSTÉRIEURES			
	Fermées		Ouvertes		Fermées		Ouvertes	
Orales	[i]	cri			[u]	sou		
	[e]	dé	[ɛ]	mère	[o]	rose	[ɔ]	note
			[a]	date			[ɑ]	pâte
	[ø]	feu	[œ]	leur				
	[y]	mur						
	[ə] gredin							
Nasales			[ɛ̃]	brin			[ɔ̃]	bon
			[œ̃]	brun			[ɑ̃]	plan

2.2 Voyelles nasales / orales

Les voyelles sont dites **nasales** quand le souffle s'échappe à la fois par la bouche et par le nez. Les autres, pour lesquelles l'air s'échappe seulement par la bouche, sont des voyelles **orales**.

> REMARQUE
> En France, la voyelle [œ̃] a pratiquement disparu, au profit de [ɛ̃] : *brun* est alors prononcé comme *brin*.

2.3 Voyelles ouvertes / fermées

Selon que la bouche est plus ou moins ouverte, on appelle les voyelles **ouvertes** ou **fermées**. Cette opposition est particulièrement pertinente pour les couples suivants :

- é fermé [e], è ouvert [ɛ] : *clé, clair* ;
- o fermé [o], o ouvert [ɔ] : *seau, sort* ;
- eu fermé [ø], eu ouvert [œ] : *peu, peur*.

2.4 Voyelles antérieures / postérieures

Les voyelles sont **antérieures** ou **postérieures**, selon leur **point d'articulation**, c'est-à-dire la zone du palais vers laquelle la langue se soulève.

> REMARQUE
> La distinction entre [a] et [ɑ] est inconnue dans certaines régions de langue française ; on n'y emploie que [a]. Aussi avons-nous généralement renoncé à cette distinction dans nos transcriptions phonétiques ; nous recourons à un signe indifférencié, [A].

2.5 Voyelles labiales / étirées

Les voyelles [y], [u], [ø], [œ], [ə], [œ̃], [o], [ɔ], [ɔ̃] sont dites **labialisées** parce qu'on les prononce en arrondissant les **lèvres** projetées en avant. Les autres sont dites **étirées** ([ɑ], [a], [e], [ɛ], [ɛ̃], [i]).

2.6 Voyelles longues / brèves

Les voyelles sont phonétiquement **plus ou moins longues** (les voyelles longues sont marquées par les deux points placés à la suite de la voyelle) : *corps* [kɔ:R], *mur* [my:R], *tige* [ti:ʒ] ; — *morte* [mɔRt], *lutte* [lyt], *prix* [pRi].

> **Peut-on parler de longueur des voyelles ?**
> En français, il n'y a pas d'opposition phonologique pertinente entre voyelles **longues** et voyelles **brèves**. La **durée** d'une voyelle en français dans un énoncé est déterminée par un certain nombre de facteurs : leur **durée intrinsèque** (par exemple, les voyelles nasales sont plus longues que les voyelles orales), la **structure de la syllabe** dans laquelle la voyelle est insérée (toutes choses égales par ailleurs, la voyelle est plus longue dans une syllabe ouverte que dans

une syllabe fermée), et la **position de la syllabe dans le mot** (la rime finale du mot est allongée), et du **mot dans la phrase**. Etc.
La longueur des voyelles n'a aujourd'hui guère de rôle distinctif ; c'est un phénomène **phonétique** et non **phonologique**. Mais dans certaines régions, par exemple, *boue* [bu:] s'oppose encore à *bout* [bu].

2.7 Le *e* muet (ou caduc)

Le phonème [ə], *e* sourd, souvent appelé ***e* muet (ou caduc)**, écrit *e* sans accent, n'a pas toujours la même prononciation. Tantôt, il se rapproche de [ø], avec toutefois une articulation moins nette ; tantôt, il est plus ouvert. Il peut ne pas être prononcé (*renard* /ʁənaʁ/ ou [ʁnaʁ] versus *mercredi* /mɛʁkʁœdi/).

◗ REMARQUES
1. Il se prononce nécessairement dans certains mots : *gredin, brebis, fermeté, âpreté*, etc. D'autre part, à la fin d'un mot, *e* s'élide devant voyelle ; ▶ p. 52.
En dehors de cela, on peut dire que le *e* s'efface dans la langue courante, sauf quand sa disparition amènerait une suite de consonnes difficilement prononçable : *un risque grave, vers le but, une fenêtre* [yn fənɛ:tR] à côté de *la fenêtre* [lA fnɛ:tR] ; etc.
2. La qualification de muette s'applique mieux à la lettre *e* là où elle ne se prononce jamais : *eu* (participe passé du verbe *avoir*), *asseoir* (▶ p. 737), *seau, geai, mangeant, geôle* [ʒo:l], *douceâtre* (▶ p. 66), *Jean, Caen*, etc.
C'est le cas aussi derrière voyelle : *amie, issue, journée, roue*. Dans certaines régions on prononce ces mots avec allongement de la voyelle : [Ami:], etc.
3. Pour *e* **placé entre deux consonnes**, dit interconsonante, l'usage n'est pas non plus identique partout. Il varie aussi d'après le type de communication : dans un discours, dans la lecture à voix haute, on conserve plus de *e* muets que dans la conversation courante. On parle de **e caduc** ou **schwa**.
Dans la lecture de la poésie régulière, à l'intérieur du vers (mais non à la finale), tous les *e* muets se prononcent entre deux consonnes.

Comme je descendais des Fleuves impassibles (Rimbaud)
[kɔmə ʒə desã : dɛ de flœ : vəz ɛ̃pAsibl].

3. Les consonnes

3.1 Définition

On appelle **consonnes** les sons obtenus en fonction du **degré de constriction** du passage de l'air dans le chenal buccal (occlusives/fricatives (ou constrictives), du **mode de voisement** (voisé/non voisé), du **lieu d'articulation** et de la **nasalité** (oral/nasal). Le français comporte **17** (ou 18 avec ng) **consonnes** et **3 semi-voyelles** (ou semi-consonnes).

◗ REMARQUE
On caractérise aussi les consonnes par le fait qu'une consonne ne peut à elle seule constituer un mot pris isolément (ni une syllabe). Il y a cependant quelques mots-phrases suggestifs (▶ p. 435) constitués d'une suite de consonnes sans voyelle : *pft ! cht !*

Tableau des consonnes françaises

			LABIALES		DENTALES		PALATALES		VÉLAIRES	
Orales	Occlusives	sonores	[b]	bal	[d]	dur			[g]	gare
		sourdes	[p]	pot	[t]	tir			[k]	col
	Fricatives	sonores	[v]	vol	[z]	zut	[ʒ]	jour		
		sourdes	[f]	fer	[s]	sol	[ʃ]	char		
	Liquides				[l]	lac			[R]	rat
	Semi-voyelles (Semi-consonnes)	postér.	[w]	oui						
		antér.	[ɥ]	nui			[j]	yeux		
Nasales			[m]	**m**er	[n]	**n**on	[ɲ]	di**gn**e	[ŋ]	smoki**ng**

REMARQUES

1. Le son [ŋ], que nous avons introduit dans ce tableau, se trouve surtout dans des mots empruntés à l'anglais : *smoking*, *dancing*…

2. On ne trouvera pas dans ce tableau de son qui corresponde à la lettre *h*. Tantôt celle-ci ne joue aucun rôle phonétique[1] (c'est l'*h* muet) : *l'homme* [lɔm]. Tantôt l'*h* a une fonction, sans être prononcé : à l'intérieur d'un mot, il indique, comme le tréma (▸ p. 573), qu'une suite de lettres voyelles ne constitue pas un digramme (▸ p. 66) : *trahir* [tRAiR] ; dans la phonétique syntaxique, elle marque la disjonction (c'est l'*h* dit aspiré : ▸ p. 54) : *la hache* [lA Aʃ].

Il n'y a un son réel (mais non pas un phonème) que dans certains emplois expressifs : un mot comme *hop !* (pour inviter à sauter) peut être prononcé avec une « aspiration » (c'est plutôt une expiration) ; de même le mot *honte*, si je veux mettre une insistance particulière : *C'est une* **h***onte !*

Certaines régions (Lorraine, Normandie, est de la Wallonie) peuvent encore connaître l'*h* aspiré comme phonème.

3.2 Consonnes nasales / orales

Les consonnes sont dites **nasales** quand le souffle s'échappe par le nez ; quand il s'échappe par la bouche, les consonnes sont **orales**.

3.3 Consonnes occlusives / fricatives (ou constrictives) / liquides

On distingue aussi les consonnes orales, selon que la fermeture des organes est complète ou partielle

1° Les consonnes **occlusives**, pour lesquelles il y a fermeture complète, puis ouverture.

2° Les consonnes **fricatives** (ou **constrictives**), pour lesquelles il y a resserrement des organes, mais sans fermeture.
Les consonnes [s] et [z] sont souvent appelées **sifflantes** ; [ʃ] et [ʒ] sont souvent appelées **chuintantes**.

3° Les consonnes **liquides** [l] et [R], qui sont émises sans fermeture des organes.
Pour [l], il y a comme un écoulement du souffle de chaque côté de la langue.

1. Elle n'est là d'habitude que pour rappeler l'étymologie : *heure*, latin *hora*.

Pour la consonne [R], qualifiée aussi de **vibrante**, le dos de la langue vibre sur le voile du palais ; tel est du moins le ***r* dit parisien**, car il y a d'autres espèces, notamment le *r* roulé, pour lequel la pointe de la langue vibre contre les dents.

3.4 Consonnes labiales / dentales / palatales / vélaires

On distingue aussi les consonnes d'après l'endroit où l'obstacle se situe :

1° Les consonnes **labiales** (lèvres), auxquelles le tableau du ▸ p. 45 joint les **labiodentales** (lèvres et dents) [f] et [v].
2° Les consonnes **dentales** (langue et dents).
3° Les consonnes **palatales** (langue et partie dure du palais).
La consonne [ɲ] est appelée **n mouillé**.
4° Les consonnes **vélaires** (langue et partie molle du palais ou *voile*).

3.5 Consonnes sonores / sourdes

Les consonnes sont **sonores** quand le souffle qui les produit est pourvu des vibrations des cordes vocales. Sinon, elles sont **sourdes**.

REMARQUE
Dans le tableau du ▸ p. 45, nous n'avons indiqué ce caractère que pour les consonnes qui s'opposent deux à deux. Les autres consonnes, pour lesquelles l'indication manque, sont sonores.

3.6 Semi-consonnes (ou semi-voyelles)

Les trois **semi-voyelles** ou **semi-consonnes**, [j], que l'on appelle *yod*, [w] et [ɥ], sont en soi des **consonnes**, mais elles **s'articulent au même endroit** dans la bouche que, respectivement, les **voyelles** [i], [u] et [y].

REMARQUE
Dans beaucoup de mots, on prononce tantôt par une voyelle, tantôt par une semi-voyelle ; cela dépend notamment des usages régionaux, mais aussi de la position dans le mot.
Par exemple, *louer* peut parfois être prononcé [lwe] (mais [lu] dans *je loue*) ; mais plus souvent [lue].

Il y a **diérèse** lorsque l'on prononce par une voyelle, en dissociant les deux éléments du groupe, et **synérèse** lorsque l'on prononce par une semi-voyelle, en liant les deux éléments.
Les poètes usant du vers classique ont maintenu d'anciennes diérèses et comptent un mot comme *ancien* pour trois syllabes : [ɑ̃-si-ɛ̃], alors que la prononciation ordinaire est [ɑ̃-sjɛ̃].
On appelle souvent et improprement **l mouillé** le yod écrit *il*, *ill*, *ll* : *œil, paille, fille*.

4. La syllabe

4.1 Définition

La **syllabe** est un groupe de sons que l'on prononce par **une seule émission de voix**. Elle a pour noyau **une voyelle et une seule**.

Elle peut être formée **d'un seul son**, qui est alors nécessairement une voyelle.
a-mi, ***é***-tang, ***au***-tour, ***en***-fant.

4.2 Syllabe ouverte / fermée

Une syllabe est **ouverte** quand elle se termine par une voyelle : ***ca***-*nal*, ***blan***-*chir* [blɑ̃-ʃi:R]. Elle est **fermée** quand elle se termine par une consonne : ***fer***-*mer*, ***mous***-*tique*.

Le français parlé se caractérise par la **prédominance des syllabes ouvertes** de type « consonne + voyelle » ; ceci s'explique par les phénomènes de la **liaison** et de l'**enchaînement**, ainsi que par l'**accent tonique** sur la finale des syntagmes et des groupes de mots, comme on le verra ci-dessous.
Un mot peut être constitué d'une seule syllabe ; c'est un **monosyllabe** : *fer*, *eau*. — Sinon, c'est un **polysyllabe**.
On appelle **hiatus** la succession de deux syllabes dont la première se termine par une voyelle et la seconde commence par une voyelle : *po-ète*, *ma-ïs*.

REMARQUES
1. Le nombre de syllabes d'un mot n'est pas nécessairement constant. *Louer* a deux syllabes s'il y a diérèse (▶ p. 47) et donc hiatus : [lu-e] ; une syllabe s'il y a synérèse : [lwe]. De même, *lever*, si l'on prononce ou non *e* muet : [lə-ve] dans *faire lever*, [lve] (ou [lə-ve]) dans *au lever*.
2. La mesure des vers réguliers est fondée sur le nombre des syllabes. Les types les plus courants sont l'**alexandrin** (vers de douze syllabes), l'**octosyllabe** (de huit), le **décasyllabe** (de dix). Tous les *e* muets comptent dans le nombre de syllabes, sauf devant une voyelle (il y a alors élision : ▶ p. 52) ou après une voyelle (*amie* : ▶ p. 45), ainsi qu'à la finale du vers.
Il ne m'oubliera point pour la Chambre des Lords (Hugo) [il nə mu-bli-RA pwɛ̃ puR lA ʃɑ̃-bRə de lɔ:R].
C'est un phare allumé sur mille citadelles (Baudelaire) [sɛ tœ̃ fA RA-ly-me syR mi-lə si-tA-dɛl].

4.3 Syllabation graphique et coupure de mot

On doit parfois **couper un mot dans l'écriture**, notamment lorsqu'il n'y a pas assez de place au bout d'une ligne pour écrire le mot entier. Cette division se fait en tenant compte des syllabes.

Mais tantôt cela est conforme à la syllabation phonétique, et tantôt non, notamment à cause de l'*e* muet (qui disparaît souvent dans l'oral), à cause de certaines lettres redoublées (qui ne font qu'un son unique : *ap-pel* [A-pɛl]), à cause de la liaison et de l'enchaînement (▶ p. 52).

Comment coupe-t-on un mot pour passer à la ligne ?

Voici les règles principales de la syllabation graphique.

a) On ne sépare pas deux voyelles.
Oa-sis, et non °*o-asis ; théâ-tre,* et non °*thé-âtre.*
Ceci vaut, en particulier, quand une des voyelles représente en fait une semi-voyelle : *es-pion*, et non °*espi-on*.
On ne scinde pas des groupes qui représentent un son unique comme *eau* [o] dans *beauté*, *ou* [u] dans *couteau*.

b) Quand il y a une seule consonne entre deux voyelles, la coupure se place avant la consonne. *Cha-peau, cou-teau.*
On ne peut couper un mot ni avant ni après *x* ou *y*, lorsque ces lettres sont placées entre voyelles. Aucune coupure n'est donc possible dans des mots comme *taxer*, *tuyau*[1] (mais : *ex-porter*, *pay-san*).

c) Quand il y a deux consonnes entre les voyelles, la coupure se place entre les deux consonnes. *Fer-mer, es-tomac, mes-sage.*
Cependant, les deux consonnes sont inséparables :
1° Si elles représentent un seul son (*digrammes* : ▸ p. 66). *Ra-**ch**eter, ma-**th**ématique, géogra-**ph**ie, mi-**gn**on ;*
2° Si la dernière consonne est *r* ou *l* et la première autre que *r* ou *l* :
*Sa-**bl**e, pro-**pr**e.*
Mais on fait passer la coupure entre les consonnes redoublées, même si elles se prononcent simples. *Ap-**p**eler, mes-**s**age. Al-**l**er, er-**r**er.*
(De même, peu logiquement : *tail-leur* [tA-jœ:R].)

d) Quand il y a trois consonnes, on coupe après la deuxième consonne, à condition de ne pas séparer des digrammes. ***Obs**-tiné, **comp**-ter.*
(Mais : *mar-**ch**er.*)
Cependant, si la dernière consonne est *r* ou *l*, on coupe après la première consonne. *Ap-**pr**endre, ar-**br**isseau, ap-**pl**audir.*

e) Quand il y a quatre consonnes, on coupe après la deuxième consonne, à condition de ne pas séparer des digrammes. *Ins-truit.* (Mais : *ar-**thr**ose.*)

◗ REMARQUES

1. On admet aussi les coupures qui sont fondées sur l'origine du mot, même quand elles contredisent les règles ci-dessus.
In-stable, re-structuration, atmo-sphère.
La coupure se place toujours après les préfixes *dé-* et *pré-* : *dé-stabiliser, pré-scolaire*. Mais *dés-hériter* et *dés-herber*.
2. On ne va pas à la ligne après une apostrophe.
De / l'affaire ou de l'af-faire, mais non °*de l' / affaire.*
Au-jourd'hui ou aujour-d'hui, mais non °*aujourd' / hui.*
3. Si l'on doit couper un mot à la fin d'une ligne, la séparation se marque par un trait d'union à cet endroit. Il ne faut pas de trait d'union au début de la ligne suivante.

1. En effet, *x* comme *y* représentent deux sons, [ks] et [ij], au milieu desquels passe la coupure phonétique : [tAk-se], [tɥi-jo]. — Si ces deux lettres représentent un seul son, il est possible de couper le mot devant ces lettres : *deu-xième, yo-yo*.

5. Phonétique syntaxique

5.1 Définition

On appelle **phonétique syntaxique** (ou **syntactique**) les faits phonétiques dus à l'**environnement** (parfois au rôle) des mots dans la phrase.

REMARQUE
Ce que nous avons dit du *e* muet au ▸ p. 45 concerne en grande partie la phonétique syntaxique.

5.2 Pause

Parmi les faits de phonétique syntaxique, il faut faire une place à la **pause**, qui est un **arrêt** dans le **débit**. Il y a des pauses importantes, qui coïncident avec la **fin d'une phrase** et qui sont indiquées par un point dans l'écriture ; — des pauses moyennes, qui marquent les principales **articulations d'une phrase** un peu longue, et qui sont exprimées normalement par une virgule dans l'écriture ; — des pauses légères, qui **séparent les syntagmes** et qui ne sont pas d'ordinaire marquées dans l'écriture.

⊕ Quand on parle plus lentement, les pauses sont plus longues, mais pas plus nombreuses. Le plus grand nombre de pauses caractérise un rythme plus haché de la parole. Dans un groupe de souffle entre deux pauses, en général le nombre de syllabes est inférieur ou égal à 7 ; le nombre 7 constitue un seuil dans la perception (sonore ou visuelle) ; au-delà de ce nombre, on décompose en deux (ou plus de deux) unités.

Les rues d'Oran / sont vouées à la poussière, // aux cailloux // et à la chaleur. /// S'il y pleut, // c'est le déluge / et une mer de boue. (Camus)

5.3 Accent tonique

Le français se caractérise par l'**absence d'accent tonique** sur les mots. C'est la **dernière syllabe** des syntagmes (ou des groupes de mots étroitement unis par le sens) qui est accentuée. La tradition appelle « tonique » cet accent placé sur la dernière syllabe des syntagmes (ou des groupes).

*Comme vous le sa**vez**, / je pars de**main**.*
*Un grand bruit de che**vaux** / avait succé**dé** / au si**lence**.*

⊕ 1. Lorsqu'on prend un mot isolément, on met l'accent tonique sur la dernière syllabe de ce mot : *Véri**té**, senti**ment**, mon**tagne**.*
L'***e* muet** ne porte pas l'accent même quand il est prononcé, sauf dans le pronom *le* placé après un impératif, et dans quelques cas isolés.

*Prends-**le**. Dites-**le**.*
*Et sur **ce** il m'a tourné le dos.* (Al. Dumas)
*Vous avez oublié un **e**.*

2. Les syllabes frappées de l'accent à la finale sont dites **toniques** ou **accentuées** ; les autres sont dites **atones**.
3. L'accent dit tonique doit être distingué de l'**accent d'insistance**, qui affecte une syllabe qu'on prononce avec une énergie particulière, parce qu'on parle avec émotion ou parce qu'on veut attirer l'attention de l'interlocuteur (l'accent d'insistance ne

supprime pas l'accent final). L'accent d'insistance (ou accent distinctif) est placé sur la première syllabe du mot (plus rarement sur la deuxième).

*C'est **dé**testable !* *C'est un spectacle **épou**vantable !* ***In**former n'est pas **dé**former.*

REMARQUE

Il faut se garder de confondre l'accent tonique et l'accent d'insistance avec les **accents**, signes orthographiques (▶ p. 69).

Dans la langue courante, *accent* a encore un autre sens. Il désigne les divers faits de prononciation et d'intonation qui caractérisent les habitants d'une région, d'un pays, etc. ; il se dit parfois aussi d'une particularité individuelle.

L'accent parisien, l'accent bourguignon, l'accent liégeois.
Un accent étranger. L'accent allemand.
Parler avec un accent nasillard.

5.4 Intonation

L'**intonation** est liée aux variations des trois paramètres qui la constituent : la **mélodie**, l'**intensité** et la **durée**. Les variations de hauteur mélodique permettent de distinguer les différents types de phrases, plus exactement les différents types de messages qu'expriment ces phrases (▶ p. 484 et suiv.).

Elle vient et *Elle vient ?* s'opposent par l'intonation. La mélodie descend sur la syllabe finale dans « elle vient » (information) et elle monte dans « elle vient ? » (question). »
L'exclamation *Elle vient !* s'exprime souvent avec un allongement de la durée (elle vient :::) qui marque l'inattendu et l'étonnement.

5.5 Liaison

La **liaison**, c'est le fait qu'une **consonne finale**, muette dans un mot pris isolément, **s'articule** dans un syntagme quand le mot qui suit commence par une **voyelle**. La liaison peut entraîner une modification (obligatoire) du son de la consonne finale prononcée à l'initiale vocalique du mot suivant.

Les‿enfants sont‿arrivés sans‿encombre.
Cette consonne forme syllabe avec le mot suivant : [le-zɑ̃-fɑ̃].

⊕ Plus le **lien grammatical** est étroit entre les mots, plus facilement se fait la **liaison**. Elle n'a pas lieu d'ordinaire si les mots sont séparés par une pause.
Il y a des liaisons obligatoires, comme entre le déterminant et le nom ou l'adjectif antéposé au nom, entre le pronom et le verbe (et entre le verbe et le pronom postposé à initiale vocalique), entre les adverbes de degré et l'adjectif ou l'adverbe…

Les‿enfants. *Deux‿aimables personnes.*
Nous‿avons. *Je les‿ai pris.* *Dit‿-il.* *Quand part‿-on ?* *Vas‿-y.*
Très‿aimable *plus‿aimable* *moins‿aimable* *plus‿aisément*

Beaucoup de liaisons sont **facultatives**. On en fait davantage quand on prononce un discours ou quand on lit à haute voix des vers ou même de la prose. On en fait moins dans la conversation ordinaire.

REMARQUES

1. L'*h* dit muet, qui n'a aucune existence phonétique (▶ p. 46), n'empêche pas la liaison : *les‿habitants, trois‿hommes.*

Pour l'*h* aspiré et les autres cas où la liaison ne se fait pas (*les / Hollandais*), ▸ p. 54.
2. La consonne qui apparaît dans la liaison est souvent celle qui est indiquée par l'écriture.

Petit‿homme. *Trop‿aimé.* *Premier‿acte.*

Mais ce n'est pas toujours le cas : dans les mots terminés par *s* ou *x* on entend [z] ; dans les mots terminés par *d*, on entend [t] : la consonne sonore devient sourde. La consonne de liaison ne correspond donc pas toujours à celle du féminin de l'adjectif (*grande, grosse*).

Gros‿effort [gRo z ɛfɔ:R]. *Deux‿hommes [dø z ɔm].*
Grand‿homme [gRɑ̃ t ɔm].

La liaison entraîne certaines modifications dans les voyelles nasales, qui deviennent souvent orales.

Bon ami [bɔ n Ami]. *Moyen Âge [mwAjɛ n A:ʒ].*
Certain âge [sɛRtɛ n A:ʒ].

Mon, ton, son admettent deux prononciations : *mon ami* [mɔ̃ n Ami] ou [mɔ n Ami].
3. La liaison ne doit pas être confondue avec le phénomène d'**enchainement syllabique**. **L'enchaînement** est un phénomène, caractéristique de français, qui se distingue de la liaison. Une consonne finale prononcée s'associe à la voyelle initiale du mot suivant à l'intérieur d'un syntagme ou d'un groupe de mots étroitement unis, pour former une syllabe de type « consonne – voyelle ».

Il a [i-lA]. *Sept hommes [sɛ-tɔm].*
Il a quel âge ? = « i-la-ke-la ʒ ?

5.6 Élision

L'**élision** est la **disparition de la voyelle finale** ([A], [i], [ə]) d'un mot grammatical (article, pronom personnel ou relatif, conjonction) devant un **mot commençant par une voyelle**.

⊕ Pour les cas où l'élision ne se fait pas (*h* aspiré, etc. : **le** *hasard*), ▸ p. 54.
L'*h* muet, qui n'a pas d'existence phonétique (▸ p. 46), ne peut empêcher l'élision.
S'il y a une virgule, il n'y a pas élision, puisque le syntagme est rompu.

Il n'est pas venu parce ***que****, a-t-il dit, le temps était mauvais.*

a) La voyelle [A] ne s'élide que dans *la*, article ou pronom personnel.

L'épée. *L'heure.* *Ma mère, je* ***l'****aime.*

Le pronom *la* ne s'élide pas quand il suit un impératif (sauf si le pronom est suivi d'un des pronoms *en* ou *y*).

*Laissons-****la*** *entrer.* *Envoie-****la*** *à Pierre.* (Mais : *Laissons-****l'y*** *entrer.*)

b) La voyelle [i] s'élide dans la conjonction *si*[1] devant *il* ou *ils*. [i] peut aussi s'élider dans le cas du pronom relatif *qui* dans l'usage familier *son frère qu'a un an de plus que lui / qu'est très gentil*. Mais il ne s'élide jamais dans le cas du pronom interrogatif *qui* : *Qui est là ? Qui est arrivé le premier ? Qui as-tu rencontré ?*

S'*il vient.* *S'ils viennent.* *Dis-moi* ***s'****il part.*

(Mais : ***Si*** *elle vient.* ***Si*** *on veut.* ***Si*** *important*.)

c) La voyelle [ə] s'élide dans tous les mots où elle est finale[2].

*Un****e*** *aimabl****e*** *attention.*

Exceptions

1° Le pronom *le* qui suit un impératif (sauf si *le* précède un des pronoms *en* ou *y*).

*Prends-****le*** *avec toi.* *Laisse-****le*** *entrer.* (Mais : *Laissez-l'****y*** *entrer.)*

1. En réalité, c'est la voyelle *e*, parce que cette élision remonte à l'époque où on disait *se* et non *si*.
2. *Jusques*, variante de *jusque*, notamment en poésie, supprime l'élision : *Vous qui dans les mortels plongez* **jusques** *aux larmes.* (Valéry)

2° Le pronom *ce*, lorsqu'il n'est pas sujet.
*Sur **ce** elle est partie.*
***Ce** à quoi je m'attends.*
3° Certains mots grammaticaux pris pour eux-mêmes.
*Un **que** inutile.*

On marque l'**élision dans l'écriture** en remplaçant la voyelle élidée par une **apostrophe**. Mais cela ne se fait pas toujours.

a) L'élision de *a* et de *i* est toujours marquée dans l'écriture.

L'*âme.* ***L'****aimable femme.* ***L'****horloge.*
*Cette montagne, je **l'**ai regardée.* *Marie a gagné : je **l'**en félicite.*
S'*il part.* *J'ignore **s'**ils partent.*

b) L'élision de e n'est marquée que dans certains cas.

1° Elle est toujours marquée dans les monosyllabes *me*, *te*, *se*, *le*, *que*, *de*, *ne*, et dans *jusque*.
*Il **m'**entend.* *Je **t'**invite.* *Elle **s'**avance.* *On **l'**aperçoit.*
L'*appareil.* *Le sentier **qu'**il suit.* ***Qu'****on est bien !*
*Je veux **qu'**il parte.* *Avant **qu'**Anne revienne.* *Les fables **d'**Ésope.*
D'*aimables personnes.* *Je **n'**ai pas le temps.* *Jus**qu'**ici.*
Dans *lorsque*, *puisque*, *quoique*, on peut marquer l'élision dans tous les cas.
Lorsqu'*à des propositions…* (Littré) ***Lorsqu'****en 1637…* (Académie)
Quoiqu'*infime.* (Barthes) ***Puisqu'****eux aussi…* (Camus)
2° Les pronoms *ce* et *je* s'écrivent *c'* (ou *ç'*) et *j'* seulement quand ils précèdent le verbe.
J'*avoue.* ***J'****ai remarqué.* ***J'****en veux deux.* ***J'****y vais.*
C'*est vrai.* ***Ç'****a été vite fini.* ***C'****en est fait.*
(Mais : *Suis-**je** arrivé ?* *Est-**ce** achevé ?* *Est-**ce** encore vrai ?*)
3° On écrit *quelqu'un(e)*, *presqu'île*.
Partout ailleurs, *quelque* et *presque* s'écrivent en entier.
Quelque *autre.* *À **quelque** endroit.*
Presque *entièrement.* ***Presque*** *achevé.*
4° Dans tous les autres cas, l'élision ne se marque pas dans l'écriture. On retrouve ici le phénomène de l'**enchaînement**. (▸ p. 52)
Une autre épreuve. *Prendre à sa charge.* *Elle arrive à temps.*
Même alors. *À toute heure.*

REMARQUE
La préposition *entre* ne s'élide pas : *entre eux, entre amis, entre autres*, etc. Comme élément de composition, *entre* s'agglutine à l'élément qui suit, avec disparition du *e* final : *entracte, s'entraider, entrouvrir*, etc. Pour cinq verbes (*s'entraimer, entrapercevoir, s'entrappeler, s'entravertir, s'entrégorger*), l'Académie (1992) accepte aussi la graphie avec apostrophe (*s'entr'aimer*, etc.).

5.7 Autres phénomènes se produisant devant voyelle

D'autres phénomènes se produisent devant voyelle. Ils touchent certains adjectifs, certains déterminants ainsi que *tout* adverbe.

REMARQUE
Les mots qui commencent par un *h* muet doivent être considérés comme commençant par une voyelle.
D'autre part, un *h* aspiré et d'autres « disjonctions » empêchent les phénomènes ici considérés de se produire. ▶ p. 54.

a) Les **adjectifs masculins singuliers** *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux* prennent devant un nom commençant par une voyelle les formes *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*.

*Un **bel** enfant.* *Un **nouvel** appareil.* *Un **fol** espoir.*
*Un **mol** oreiller.* *Un **vieil** homme.*
(Mais : *Un **beau** résultat.* *Un **nouveau** venu.* *Un **vieux** tapis.*)

b) L'**amalgame** (ou **contraction**) **de l'article défini masculin singulier** *le* avec les prépositions *à* et *de* (**Au** *café* **du** *coin* : ▶ p. 177) ne se fait pas quand le mot qui suit commence par une voyelle.

À l'*appareil.* ***De l'****homme.* ***De l'****Ancien Testament.*

c) Les **déterminants possessifs** féminins *ma*, *ta*, *sa* prennent les formes *mon*, *ton*, *son* devant un mot commençant par une voyelle.

***Mon** écharpe.* ***Mon** ancienne robe.* ***Son** habitude.* (Mais : *Ma robe.*)

d) Le **déterminant démonstratif** masculin *ce* devient *cet* devant voyelle.

***Cet** espoir.* ***Cet** ultime espoir.* ***Cet** habit.* (Mais : ***Ce** vêtement.*)

e) ***Tout*** employé comme **adverbe** (▶ p. 204) devant un adjectif féminin reste tel quel si l'adjectif commence par une voyelle, mais s'écrit *toute* (*toutes* au pluriel) si l'adjectif commence par une consonne. (▶ p. 204) :

Elle est tout heureuse. Elle est toute contente.

⊕ Cette particularité graphique semble liée au phénomène de **liaison** et d'**enchaînement** (▶ p. 52). Dans *elle est tout heureuse*, le « t » est prononcé comme au masculin dans *il est tout heureux*. Au contraire, dans *elle est toute contente*, le « t » n'est pas prononcé au masculin : *il est tout content*. Grâce à la graphie on sait donc qu'il faut prononcer le « t ». Cette règle graphique est cependant difficile à formuler, car elle ne s'applique qu'au féminin des adjectifs à initiale consonantique. Ainsi :
Elles sont toutes contentes mais *Elles sont tout heureuses.*
*La porte **tout** ouverte. La vérité **tout** entière.*
*Elles sont **tout** étonnées.* (À distinguer de *Elles sont **toutes** étonnées* = toutes sont étonnées.)
Mais : *Une chose **toute** naturelle. Elles sont **toutes** confuses.*
*Involontairement et malgré les magies de l'Opéra **toutes** nouvelles pour lui, son regard, attiré par cette magnifique Célimène, se coulait à tout moment vers elle* (Balzac)
L'adverbe au féminin pluriel est assez rare et, pour éviter cette confusion, on lui préfère souvent des synonymes comme *entièrement* ou *très*. (Sur la distinction de *tout* adverbe, pronom ou déterminant ▶ p. 204.)

5.8 Disjonction

Nous appelons **disjonction** le fait qu'un mot commençant phonétiquement par une **voyelle** se comporte par rapport aux mots qui le précèdent **comme s'il commençait par une consonne**. Cela veut dire que l'**élision** (▶ p. 52), la **liaison** (▶ p. 51) ne peuvent se faire et que les phénomènes décrits (▶ p. 53) ne s'appliquent pas.

REMARQUE
On observera que la règle concernant l'**amuïssement** de *e* muet devant consonne (▶ p. 45) ne s'applique pas lorsqu'il y a disjonction. Comparez : *devant le mur* [d(ə)vã | my:R] et *devant le hangar* [d(ə) vã lə ãgA:R] ; mais non : °[d(ə)vã | ãgA:R].

La disjonction se produit[1] :

a) Devant les mots commençant par l'***h* dit aspiré**.

Les / harengs [le ARã]. *Le hamac **du** Hollandais.*
*Un **beau** héros.* *Sa hernie **le** handicape.*

Des haricots ou des‿haricots ?

Les principaux mots commençant par h aspiré sont les suivants, ainsi que leurs dérivés[2] :

hâbleur	halte	haras [ARA]	hasard	hère
hache	hamac [AmA]	harasser	haschich	hérisser
hagard	hameau	harceler	hase	hernie
haie	hampe	harde	hâte	héron
haillon	hamster	hardes	hauban	héros
haine	hanap	hardi	haut	herse
haïr	hanche	harem	havane	hêtre
hâle	hand-ball [-Al]	hareng	hâve	heurt
hâler	handicap	hargneux	havre	hibou
haleter	hangar	haricot	havresac	hic
hall	hanneton	haridelle	heaume	hideux
halle	hanse	harnais	héler	hippie
hallebarde	hanter	harpe	henné	hisser
hallier	happer	harpie	hennir	hobby
halo	harangue	harpon	héraut	hobereau
hocher	honte	houe	housse	humer
hockey	hoquet	houille	houx	hune
holding	horde	houle	hublot	huppe
hold-up	horion	houlette	huche	hure
homard	hors	houppe	huer	hurler
home	hotte	houppelande	huguenot	hussard
honnir	houblon	houspiller	hulotte	hutte

Il faut y ajouter les **noms propres de lieux et de personnes des pays de langue germanique** (allemand, anglais, néerlandais, scandinave) et **des pays arabes et orientaux**, ainsi que des noms propres appartenant à la **langue d'oïl**, mais d'origine germanique.

1. En dehors du cas où il y a une pause, marquée par un signe de ponctuation : *Parce* **que**, *aussi bien, j'étais curieux de le voir.* (Camus)
2. Cependant, les dérivés de *héros* et de *héraut* ont un *h* muet : l'*héroïne*, l'*héroïsme*, l'*héroïque résistance* ; l'*héraldique*, l'*héraldiste*.

*Les habitants **de** Hambourg, **de** Harlem, **de** Hasselt.*
***La** Hollande.* ***Le** Hollandais.*
*La philosophie **de** Heidegger, **de** Hobbes.*
***Les** / Habsbourg.* ***Les** / Hohenzollern.*
*La mort **de** Ho Chi-Minh.* *Le règne **de** Hiro-Hito.*
***La** Hesbaye.* ***Le** Hainaut.* *La ville **de** Herve.* *Le port **du** Havre.*

Il y a de l'hésitation pour **certains noms propres** (et parfois pour des noms communs) ; pour *Hubert* et *Henri* par exemple, mais *Henriette* n'a pas d'*h* aspiré.

La mère **de** Henri IV. (A. France) Aux funérailles **d'**Henri IV. (A. France)
La mère **d'**Henriette.

b) Devant certains mots commençant par une **semi-voyelle**.

1° Par [j], notamment :

- *hiérarchie* et ses dérivés ;
- *yacht*, *yak*, *yankee*, *yaourt* (ou *yoghourt*), *yard*, *yod*, *yoga*, *yole* et la plupart des noms propres étrangers commençant par *y* (*Yougoslavie*, *Yémen*, *Yokohama*, etc.) ;
- les noms étrangers commençant par *j*[1] : *Jungfrau*, etc.

2° Par [w], notamment :

- *oui* (voir ci-dessous), *ouistiti* ;
- tous les mots écrits par un *w*[2] : *water*, *watt*, *week-end*, *whist*… ; *Wallon*, *Wallonie*, *Wavre*, *Wilson*…

3° Par [ɥ] : **le** *huis clos*. (Mais : **l'***huissier*.)

◗ REMARQUE

Il n'y a **pas de disjonction** devant les mots suivants :

hiatus, hier, hiéroglyphe ; huile, huissier, huître ;
ïambe, iode, iota, Iéna, Ionesco, Ionie, Iénisséi… ;
oindre, oie, oiseau ; oued, ouest, ouïr, ouïe ;
yeuse, yeux, Yolande, Yonne, York.

On admet **la** *ouate* et **l'***ouate* (plus fréquent), **la** *hyène* et **l'***hyène*.

On ne dit pas : **l'oui*, mais *le oui* ; en revanche, on peut dire : *pour un oui et pour un non* et *que* s'élidait parfois devant *oui*.

*L'alchimiste ayant répondu **qu'**oui.* (A. France)

Pour *huit*, voir *d)* ci-dessous.

c) Devant *uhlan*, *ululer* et ses dérivés. (On écrit aussi *hululer*.)

d) Dans certains cas, devant *huit*, *un* et *onze* et leurs dérivés.

1° Devant *huit*[3] et ses dérivés, il y a disjonction, sauf dans *dix‿-huit* [di z ɥi(t)], *dix‿-huitième*, *vingt‿-huit*, *vingt‿-huitième*.

*J'ai besoin **de** huit jours.* *Nous sommes **le** huit.*
Quatre-vingt-huit [vɛ̃ ɥit].

---

1. À condition qu'on prononce par [j]. Si on prononce [ʒ], on a affaire à une consonne.
2. Il s'agit de ceux qui se prononcent par [w]. Ceux qui se prononcent par un [v] ne sont pas en cause ici : *wagon*, *Watteau*, *Wagner*…
3. Ce mot peut aussi être rangé parmi ceux qui commencent par une semi-voyelle.

2° Devant *un*, il y a disjonction quand *un* est employé comme un nom.

> *Le un de telle rue.* *Tracer un **beau** un.* *La clé **du** un* (= de la chambre n° 1).

• Il n'y a pas disjonction quand *un* est employé comme article ou comme pronom, et dans la locution *ne faire qu'un*.

*L'achat **d'**une voiture.* *Ce **qu'**une voiture coûte.* ***L'**un après l'autre.*
Les‿uns après les autres. *Ils ne font **qu'**un.*

• Il n'y a pas disjonction ordinairement quand un est déterminant numéral.

Sans un franc. *Pas un franc.* *Pendant plus **d'**une heure.*
*Ne rester **qu'**un jour.*

Cependant, il peut y avoir disjonction, surtout si l'on veut insister sur la quantité.

*Des enfants **de** un à douze ans.* (Littré)
*La pension n'était pas même **de** un franc.* (Larbaud)

3° Devant *onze* et *onzième*, il y a généralement disjonction.

> *La réunion **du** 11 janvier.* *Il est **le** onzième.*
> *Le train **de** onze heures.* (Giraudoux)

REMARQUE

Cependant, *de* et *que* peuvent s'élider.

*L'express **d'**onze heures.* (Fr. Mauriac)
*Il n'est **qu'**onze heures.* (Vian)

e) Facultativement, devant les **mots en emploi autonymique** (c'est-à-dire qui se désignent eux-mêmes) et dont on dit qu'ils ont un statut proche du nom propre, devant le **nom des lettres**[1] ou des sons, devant les **titres d'ouvrages**.

> *L'on ne dit plus guère **que** entretien.* (Littré)
> *Le complément indirect **d'**emprunter.* (J. Hanse)
> *Suivi **de** a.* (Ph. Martinon) *Deux types **d'**a.* (A. Martinet)
> ***L'**À rebours de Huysmans.* (A. Thibaudet) ***De** À rebours.* (A. Gide)

Pour aller plus loin

- **Grevisse Maurice, Goosse André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, § 16-82.**
- Morel Mary-Annick et Danon-Boileau Laurent, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Ophrys, 1998.
- Vaissière Jacqueline, *La Phonétique*, Presses Universitaires de France, 2006.

- Benveniste Émile, *Problèmes de linguistique générale* [1966], Paris, Gallimard, 1974, ch. VIII.
- Bonnard Henri [entrée des articles : l'aspiration, les consonnes, la liaison, la syllabe, les voyelles] dans *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.

1. Évidemment, il s'agit des lettres dont le nom commence par une voyelle.

- CARTON Fernand, *Introduction à la phonétique du français*, Bordas, 1974.
- JAKOBSON Roman, *Essai de linguistique générale* [1963], Paris, Le Seuil, 1973, ch. VI.
- WIOLAND François, *Prononcer les mots français. Des sons et des rythmes*, Hachette, 1991.

GREVISSE **LANGUE FRANÇAISE**

Le
GREVISSE de L'ÉTUDIANT

GRAMMAIRE GRADUELLE DU FRANÇAIS

- **Complète et détaillée**, pour un niveau universitaire
- **Actuelle**, avec les dernières avancées de la linguistique
- **Progressive**, des sons aux mots (phonétique, orthographe, lexique, classes de mots...) et à la phrase (simple, complexe, accords...), du texte (connecteurs, anaphores…) au discours (énonciation, actes de langage…)
- **Graduelle**, avec 4 niveaux de lecture
  1. Entrée principale, avec les notions de base
  2. Niveau d'approfondissement, pour une mise en perspective
  3. Remarques, sur des observations culturelles ou historiques
  4. Questions/réponses transversales et synthétiques, pour se préparer aux épreuves écrites et orales
- **Méthodique**, avec un sommaire approfondi, rappelé à chaque chapitre
- **Pratique**, avec une mise en évidence des éléments essentiels et des tests opératoires, des renvois, un index de 4 500 occurrences, une table des questions/réponses

La référence des étudiants en Lettres

Lettres modernes, Lettres classiques, Grammaire, Sciences du langage, MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). **CAPES et Agrégation**.

Cécile Narjoux est maître de conférences à l'UFR de Langue Française de la faculté de Lettres de Sorbonne Université (Paris IV). Elle a été membre du jury de l'agrégation externe de Lettres modernes et est aujourd'hui membre du jury de l'agrégation externe de Lettres classiques.

Mary-Annick Morel (préface) est professeur émérite à l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris III) et directrice de la revue l'*Information grammaticale*.



deboeck SUPÉRIEUR

Design graphique MABM